

## CONDITIONS GENERALES DES DEPÔTS

### GENERALITES

- ④ Le dépôt de vos vêtements et/ou linge de maison valide l'acceptation de nos conditions générales ;
- ④ Les nouveaux clients MyPressing doivent acheter une housse de transport réutilisable pour les fois suivantes ;
- ④ Nos prestations sont payables en espèces, par carte bancaire ou postale, ainsi qu'avec l'application Twint chez votre commerçant « Chez Marie-Jo ».

### RESPONSABILITES

- ④ Notre responsabilité n'est pas engagée si l'article ne supporte pas le processus de nettoyage indiqué sur l'étiquette d'entretien, ou encore s'il n'y en a aucune ;
- ④ Notre responsabilité est dérogée par rapport aux vices et défauts non visibles tels que couleurs et impressions non stables, détériorations de boutons, garnitures, fermetures éclair, boucles, épaulettes, ornements, ainsi que pour les objets dissimulés dans les doublures (stylo...) ;
- ④ MyPressing peut disposer librement des articles non repris dans un délai de six mois après leur dépôt, ceci sans devoir une quelconque indemnisation au client.
- ④ En cas de perte ou de détérioration d'un article confié dont la responsabilité incombe à MyPressing, le remboursement est calculé sur la base de six fois le prix du nettoyage demandé.

### RECLAMATIONS

- ④ Les réclamations doivent être annoncées au plus tard dans les trois jours ouvrables après réception des articles, dans le cas contraire MyPressing ne rentre pas en matière ;
- ④ Les réclamations sont traitées le plus rapidement possible et nous prenons contact avec vous pour vous fournir des explications ;
- ④ Une garantie de succès de l'entreprise de nettoyage est exclue ;
- ④ Le droit Suisse est applicable à l'exclusion de tout autre.

### FACTURATION

- ④ Nos prestations sont payables en espèces, par carte bancaire ou postale, ainsi qu'avec l'application Twint chez votre commerçant « Chez Marie-Jo ».

### CONDITIONS D'ANNULATION

- ④ Aucune annulation n'est possible une fois que les articles ont été pris en charge par MyPressing

